

Ils nous soutiennent

Agence Régionale de Santé,
Conseil départemental 92,
Les municipalités :

Antony,
Asnières-sur-Seine,
Bagneux,
Bois-Colombes,
Boulogne-Billancourt,
Bourg-la-Reine,
Chatenay-Malabry,
Chatillon,
Chaville,
Clamart,
Clichy-la-Garenne,
Colombes,
Courbevoie,
Fontenay-aux-Roses,
Garches, Gennevilliers,
Issy-les-Moulineaux,
La Garenne-Colombes,
Le Plessis-Robinson,
Levallois-Perret,
Malakoff,
Marnes-la-Coquette,
Meudon,
Montrouge,
Nanterre,
Neuilly-sur-Seine,
Puteaux,
Rueil-Malmaison,
Sceaux,
Saint-Cloud,
Sèvres,
Suresnes,
Vanves,
Ville d'Avray Villeneuve-
la-Garenne

Merci



Chiffres clefs :

535 adhérents fin 2020 (538 fin 2019)

2 salariés : 1 chargée de mission psychologue et
1 chargée de coordination et développement

50 bénévoles assurant :

26 représentations communales, 18 permanences d'accueil locales,
1 accueil téléphonique 24h/24, 7j/7 (01 46 95 40 92)

Plus de **100 mandats de représentations** locaux, départementaux, régionaux
ou nationaux

448 personnes accueillies physiquement, Téléphoniquement et dans les
réunions collectives y compris colloques et forums

10.246 heures de bénévolats,

Budget de fonctionnement : 128 K€

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS.....	3
I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92.....	4
1. Organisation	
2. Vie de la délégation	
3. Finances	
II. ORIENTATIONS ET PRIORITES DE L'UNAFAM.....	6
III. LES ACTIONS DE L'UNAFAM EN 2020.....	6
1. Les soutiens aux familles	
A. Les dispositifs individuels.	
B. Les dispositifs collectifs	
C. Les Formations	
2. La communication	
3. Les aides aux proches malades	
A. Les soins	
B. Logements et accompagnements	
C. Insertion professionnelle	
4. Les GEM	
5. Les représentations	
A. Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)	
B. Représentations locales	
a) Représentations sanitaires	
b) Représentations sociales	
C. Représentations départementales	
D. Représentations régionales	
E. Représentations nationales	
IV. LES PROJETS 2021	15
V. CONCLUSION.....	16
Annexe 1 - Compte de résultats 2020.....	17

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS 2020

Les activités en 2020 dans le contexte de la pandémie Covid-19

Malgré la pandémie Covid-19, l'UNAFAM 92 s'est mobilisée en 2020 pour poursuivre ses actions de soutien auprès des familles. Elle a mis en place un fonctionnement à distance qui a permis de compenser partiellement les conséquences des mesures nationales et locales de protection sanitaire. Partiellement car les rencontres à distance réduisent la convivialité et la proximité qui sont au cœur de la vie associative. Partiellement aussi car l'annulation de réunions, de forums, de conférences... du fait de la fermeture, sur plusieurs mois, des locaux publics en application des décisions prises par l'Etat, a provoqué mécaniquement une réduction du nombre de personnes rencontrées dans l'année par notre association (l'annulation d'un grand nombre de forums a eu, à ce titre, un impact significatif).

Malgré ce contexte pesant, la vie associative et les missions essentielles ont pu être poursuivies par les bénévoles avec l'appui de nos deux professionnelles à qui, nous adressons un grand merci. Le maintien du nombre d'adhérents en 2020 est une illustration de la continuité des contacts et des services entre l'UNAFAM 92 et ses membres : accueils, réunions d'information, ligne UNAFAM 92 écoute, groupes de parole, formation de bénévoles, rallye cyclotourisme Colombes, Chantilly, Le Crotoy...

De plus des nombreuses informations diffusées sur notre site Internet et des réunions en visioconférence ont été mises en place. Elles ont contribué au maintien de nos liens sans oublier, au moyen de courriers, les adhérents qui ne sont pas connectés ou à l'aise avec les nouvelles technologies de communication.

Au-delà, l'UNAFAM 92 a poursuivi des actions de fond : représentation des usagers, soutien et parrainage de nouveaux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), participations à des travaux et instances locales et départementales en charge du handicap : PTSM, CDCA, CDSP, MDPH, CLSM, CCAS...

L'UNAFAM a fait connaître les travaux, les projets mais aussi les combats restant à mener sur tout le territoire pour lutter contre la stigmatisation et pour l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes concernées par le handicap psychique : qualité des soins, logements accompagnés, insertion sociale...
Le handicap psychique est encore un handicap « invisible » !

Lors de cette crise sanitaire, l'UNAFAM 92 a pris connaissance de multiples messages d'encouragement et de soutien de la part de l'Agence Régionale de Santé, du Conseil départemental et des mairies. Au nom des toutes les familles adhérentes, des bénévoles et du bureau, j'adresse à toutes et tous mes plus sincères remerciements.

Bois-Colombes, le 30/06/2021

Christian Rossignol
Président délégué départemental



I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92

1 Organisation

BUREAU	
Président délégué	Christian ROSSIGNOL
Vice-président	Michel GIRARD
Trésorier	Michèle DRIOUX
Secrétaire	Françoise GUINEL
Membres	Michèle BARREAU, Danielle COMPARIN, Michèle MILLARD, Jacques ÉBOLI, Serge HUDÉ, Bruno VOYER
Membres invitées permanentes	Eliane COLLOMBET Chargée de mission Psychologue Dominique GAYET Chargée de coordination et développement

RESPONSABLES D'ANTENNES	
Antenne NORD	Danielle COMPARIN
Antenne CENTRE	Michèle DRIOUX, Yolande DUNOYER de SEGONZAC
Antenne SUD	Michèle BARREAU

RÉFÉRENTS MISSIONS SPECIFIQUES	
MDPH - Titulaire Suppléants	Thierry VILLERS, Michèle DRIOUX, Danièle DUBOST, Serge HUDÉ
ENFANTS – ADOLESCENTS	Michèle BARREAU
EMPLOI INSERTION PROFESSIONNELLE	Michèle MILLARD, Françoise GUINEL
FIDELISATION – ADHESIONS – Représentants des usagers	Marc LECONTE
GROUPE RÉGIONAL « GRANDS PARENTS »	Evelyne NOGUES, Françoise GUINEL
REPERTOIRE STRUCTURES	Danièle DUBOST
APPUIS PERMANENCE DÉLÉGATION	Francine TANNIER
CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE (CLSM)	Michel CORTIAL
ASSOCIATIONS TUTÉLAIRES (AT 92 – UDAF 92)	Michel CORTIAL, Michèle MILLARD, Jacques ÉBOLI
COMMUNICATION	Christian ROSSIGNOL
ACCUEIL	Danielle COMPARIN, Sonia MANGASARYAN
LIAISON UNAFAM IDF	Michel GIRARD, Christian ROSSIGNOL
SENSIBILISATION – DESTIGMATISATION	Christian ROSSIGNOL
ESPERANCES HAUTS-DE-SEINE	Jacques ÉBOLI, Michel GIRARD
RELATIONS / DEPARTEMENT 92 / ARS / CTS / CDCA	Michel GIRARD, Marc LECONTE
JOURNEE TROUBLES PSYCHIQUES	Michèle MILLARD
GROUPE DE PAROLE	Anne BOUZEL, Marc LECONTE, Sonia MANGASARYAN, Francine TANNIER
COMITE DE REDACTION	Michèle BARREAU, Danielle COMPARIN, Michèle DRIOUX, Christian ROSSIGNOL, Mohamed MOULINE

2 Vie de la délégation

Les bénévoles

50 bénévoles permettent à la délégation des Hauts-de-Seine de fonctionner et d'assurer 26 représentations municipales, 18 permanences d'accueil local, de très nombreux mandats de représentation locaux, départementaux, régionaux et nationaux.

Une équipe de 9 bénévoles assure un accueil téléphonique des familles en permanence (24h/24, 7j/7) par le numéro dédié "Unafam Hauts-de-Seine Écoute" (01 46 95 40 92).

- Le bureau de la délégation se réunit environ tous les 15 jours pour décider des orientations à prendre et des actions à entreprendre, contrôler les actions en cours et analyser les résultats obtenus.
- Alors qu'habituellement, l'ensemble des bénévoles est convié tous les 2 mois à Bagneux (92220) afin d'échanger, d'avoir les diverses informations nécessaires aux actions locales ou départementales, en 2020, du fait de la crise sanitaire trois réunions ont pu être maintenues en présence ou à distance.
- Toutes ces réunions (bureau et bénévoles) font l'objet de comptes rendus diffusés aux bénévoles. Les absents ont ainsi les informations et sont au courant des travaux du bureau.
- D'autres réunions plus spécifiques sont animées par notre chargée de mission psychologue. Elles concernent essentiellement l'accueil, le fonctionnement des groupes de parole, l'animation des antennes et les formations et l'appui aux bénévoles accueillants.
- Le comité « communication » composé de membres du bureau et de la chargée de mission coordonne la communication des différents supports et la parution du bulletin de liaison.
- Une fois par an tous les adhérents sont conviés à une assemblée annuelle donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème variant chaque année. Les trois derniers débats ont porté :
En 2017 « Emploi : insertion, maintien, milieu protégé, milieu ordinaire »
En 2018, « Frère, sœur, enfants... Impact de la maladie psychique sur les liens intra familiaux »
En 2019, « Quoi de neuf pour la santé mentale dans les Hauts-de-Seine ? »

Pour 2020, étaient prévus une intervention et des échanges sur le thème : assurer l'avenir de nos proches après nous. L'assemblée annuelle de 2020 ayant dû être annulée, ce thème sera abordé au cours de l'assemblée de 2021.

Une structure permanente

- **Une chargée de mission psychologue clinicienne mise à disposition par l'ARS assure un rôle de coordination au sein de la délégation concernant :**
 - * La mise en lien des différentes équipes de bénévoles
 - * L'appui et la formation continue des bénévoles accueillants,
 - * Le développement dans la délégation des dispositifs de formation ou d'aide aux familles créés par l'Unafam national
 - * La promotion de la délégation auprès des professionnels,
 - * L'animation d'actions de sensibilisation sur le handicap psychique auprès des professionnels du médico-social et du social

Eliane COLLOMBET assure ces fonctions depuis décembre 2010.

- **Une Chargée de coordination et de développement, grâce à l'appui du Conseil Départemental depuis 2009 :**
 - * Assure la gestion administrative et comptable de la délégation, et assiste l'ensemble des membres du bureau de la délégation,
 - * La réalisation et le suivi des dossiers de demandes de subventions (municipaux, départementaux et autres organismes),
 - * la mise en forme d'éléments de communication en binôme avec la chargée de mission de la délégation,
 - * la mise à jour des actualités et informations de nos pages internet,
 - * la réponse aux demandes ; de plus en plus nombreuses d'éléments d'informations et de documentations ; de tous les bénévoles, les familles adhérentes ou non, tous les publics intéressés.

Dominique GAYET assure ce rôle depuis novembre 2013.

3 Principales données financières 2020

Le résultat net de la délégation Unafam des Hauts-de-Seine présente au 31 décembre 2020 un solde négatif de -1,5 K€ (Pour mémoire il était de -0,7 K€ en 2019).

Subvention départementale	36 K€	Les charges de personnel	50,8 K€
Subventions communales	11 K€	Les charges immobilières (Bois-Colombes & Fontenay-aux-Roses)	4,4 K€
Cotisations adhérents	10,5 K€	Achat de fournitures	2,2 K€
Les dons	14,1 K€	Les publications et imprimés	5,6 K€
		Frais de téléphone et affranchissement	8,9 K€
SOIT	71,6	SOIT	71,9 K€

Les montants indiqués ci-dessus représentent les charges minimales encourues en 2020 nécessaires à la délégation du département pour remplir ses missions statutaires d'accompagnements et de soutien des familles dont un proche souffre de troubles psychiatriques sévères.

Pour l'année 2021 l'estimation des principaux postes de charges tels que détaillés amènerait à un montant total de l'ordre de 75/76 K€, qui, toutes choses égales par ailleurs devrait conduire à un résultat à l'équilibre.

N'entre pas dans ce détail les charges de personnel mise à disposition par l'ARS : une chargée de mission psychologue.

Par ailleurs : plus de 10.000 heures de bénévolat ont été effectuées en 2020.

II. ORIENTATIONS ET PRIORITES DE L'UNAFAM

Les actions et les projets de l'UNAFAM des Hauts-de-Seine s'inscrivent dans les orientations et les priorités définies par l'UNAFAM Nationale au travers de ses missions sociales. Elles sont précisées dans le projet associatif.

- Le soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Le soutien des familles par la formation et l'entraide
- La déstigmatisation et la défense des intérêts communs
- La recherche et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

Le projet associatif a défini six priorités :

1. **Améliorer la compréhension** des maladies et du handicap psychique
2. **Obtenir l'effectivité des droits** fondamentaux et sociaux des personnes vivant avec des troubles psychiques
3. **Assurer la continuité des parcours**
4. **Obtenir l'orientation systématique** de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques vers les associations de familles
5. Développer la coopération avec les associations qui travaillent dans le domaine de la neuropsychiatrie et des sciences sociales, pour **obtenir des fonds pour la recherche**
6. **Renforcer l'attractivité de l'UNAFAM** : nouveaux adhérents, nouveaux bénévoles

A noter que l'obtention de logements accompagnés est une priorité croissante pour faire face aux besoins (que les conséquences de la pandémie Covid-19 ont renforcés) des personnes handicapées psychiques les plus en difficulté.

III. LES ACTIONS DE L'UNAFAM en 2020

1. SOUTENIR LES FAMILLES DES PERSONNES VIVANT AVEC DES TROUBLES PSYCHIQUES : NOTRE PRIORITE

Le soutien aux familles des personnes malades en psychiatrie est la mission numéro un de l'UNAFAM. Cet accueil s'adresse à toutes les familles, adhérentes ou non, et tout public intéressé.

Son déploiement se fait par différents types de dispositifs, **individuels ou collectifs**, ayant pour objectifs : **accueillir, informer, former et promouvoir l'entraide entre familles dans la durée.**

A. Dispositifs individuels

a) **Les entretiens physiques** : assurés par **24 accueillants** sur **18 points d'accueil** repartis dans le département (dépliant en annexe). Les entretiens se font lors des permanences mensuelles régulières ou sur rendez-vous.

- Une permanence particulière est assurée par une *infirmière en psychiatrie et psychologue bénévole*, sur rendez-vous, sur deux sites : à Suresnes et à Villeneuve la Garenne. Cette permanence permet aux familles d'avoir des informations plus spécifiques sur les prises en charge en psychiatrie.

- Tous nos accueillants bénéficient de formations nationales et régionales et d'une supervision mensuelle animée par notre chargée de mission psychologue.

b) L'entretien téléphonique : accueil sur un numéro dédié, le **01.46.95.40.92**, assuré par **9 accueillants 7j/7, 24h/24**. Des appels en direct aux délégués de communes ou sur le numéro administratif de la délégation sont aussi très fréquents. Dans ces entretiens, une écoute attentive, souvent longue, des informations sur divers sujets et des rendez-vous pour un entretien individuel sont proposés.

Ainsi, le nombre d'entretiens (accueils physiques et ou téléphonique) sur l'année fut de **l'ordre de 388**.

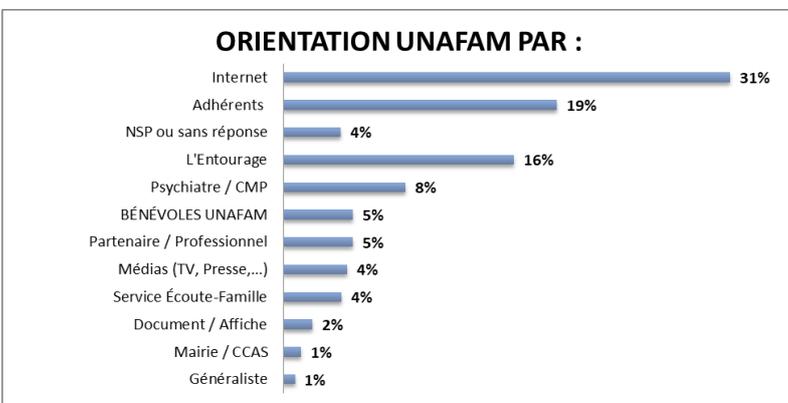
Les mails ont été d'environ **100**, faisant l'objet d'une réponse d'orientation et toujours en augmentation d'année en année.

Les informations à retenir de ces accueils

➤ Les personnes reçues du 1er janvier au 31 décembre 2020

Les statistiques suivantes ont été élaborées d'après les renseignements donnés par les familles reçues lors d'un appel téléphonique ou d'un entretien individuel.

Qui oriente les familles vers l'Unafam ?



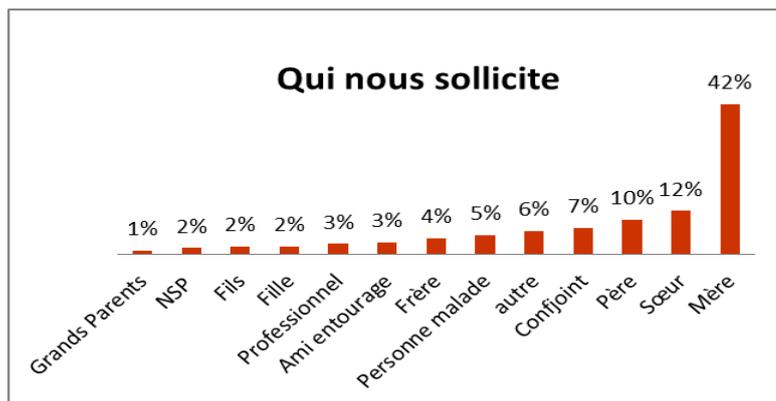
En 2020, **55%** des accueils réalisés ont concerné un **premier contact avec l'association**. Parmi eux, **31%** des personnes accueillies ont obtenu nos coordonnées par **Internet**.

16% sont venues orientées par l'entourage proche et **15%**, par un professionnel (psychiatre, psychologue, généraliste, assistant social, agent municipal, ...): ensemble, ces orientations représentent **31%** du total, chiffre qui se maintient par rapport à 2019.

Ce résultat signe une reconnaissance de l'apport de l'Unafam dans l'aide aux familles. Ces chiffres confirment, chaque année, l'importance de l'accueil comme un

premier temps d'écoute, d'information, d'ouverture pour sortir de l'isolement mais aussi comme un dispositif essentiel dans l'accompagnement des familles dans la durée, comme en témoigne le nombre d'adhérents, **19%**, qui continuent à nous solliciter.

Qui nous sollicite ?



Sans surprise, ce sont **les mères** des personnes malades qui nous contactent en priorité : **42%** cette année, suivies par les sœurs (**12%**) et les pères (**10%**).

Ensuite, nous remarquons un « échantillonnage » relativement équitable mais très diversifié de liens relationnels : conjoint, frère, fils, fille, autres liens (tante, ...), grands-parents, mais aussi amis qui nous contactent pour poser des questions à partir de leur place et lien particulier avec la personne en difficulté psychique.

La notion « *d'accueil de familles* » prend alors tout son sens, nous apportant aussi des enseignements.

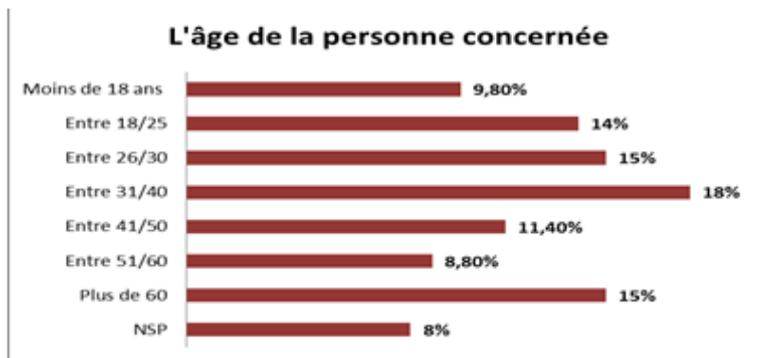
➤ Les proches souffrant de troubles psychiques

Données générales : sexe et situation familiale

En 2020, **62%** des proches malades des personnes reçues sont de sexe masculin et **34%** du sexe féminin (**4%** des personnes accueillies n'ont pas communiqué cette information sur le proche).

Concernant leur situation familiale, **57%** d'entre eux sont célibataires, **8%** vivent en couple, **7%** sont séparés ou divorcés, mais cette information est absente sur **27%** des accueils réalisés. Enfin, nous attirons l'attention sur le fait que célibataires ou vivant en couple, **18%** de ses personnes ont des enfants : **36%** de ce total ont un enfant unique, **32%** ont 2 enfants, **14%** ont 3 enfants et **18%**, 4 enfants.

L'âge des proches malades à la date de l'accueil

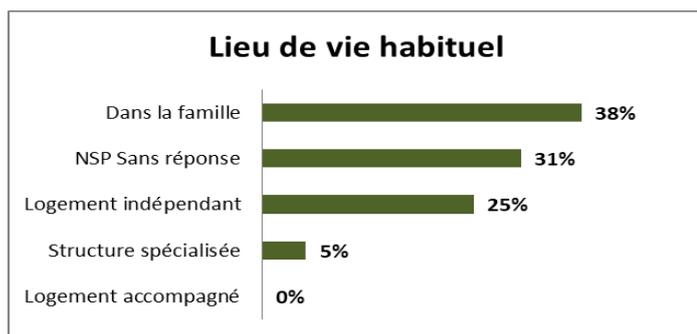


- 9,8 % ont moins de 18 ans
- 14 % ont entre 18 et 25 ans
- 15 % ont entre 26 et 30 ans
- 18% ont entre 31 et 40 ans
- 20,2 % ont entre 41 et 60 ans
- 15% ont plus de 60 ans.

L'accueil de proches de jeunes adultes, **18/30 ans**, a représenté **29%** du total contre **18%** pour les **31/40** et **20,2%** pour les **41/60 ans**. Cette tendance, déjà observée les 2 années précédentes, montre une plus grande réactivité des

familles dans la recherche d'informations et de l'aide pour accompagner son proche malade. Nous remarquons aussi l'augmentation d'appels concernant les jeunes de moins de 18 ans : **9,8%** cette année contre **8,8%** en 2019.

Données générales : l'âge et lieu de vie habituel

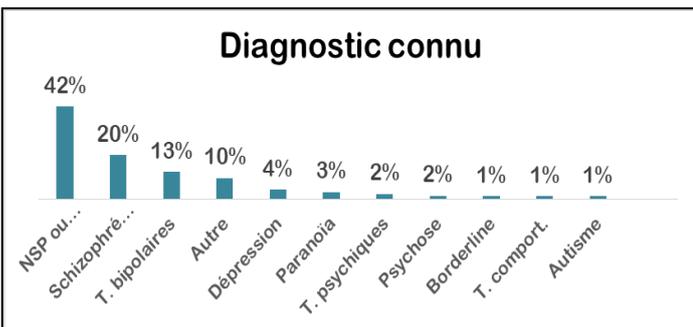


38% des proches malades vivent chez leurs parents ou un autre membre de la famille au moment de la rencontre avec l'UNAFAM.

25% vivent dans un logement indépendant et seulement **5%** bénéficient d'une structure spécialisée.

31% des personnes accueillies n'ont pas donné d'information sur le type de logement du proche ou ont abordé des situations de changement au moment de la prise de contact : sortie de l'hôpital, recherche foyer, en errance, ...

Le diagnostic



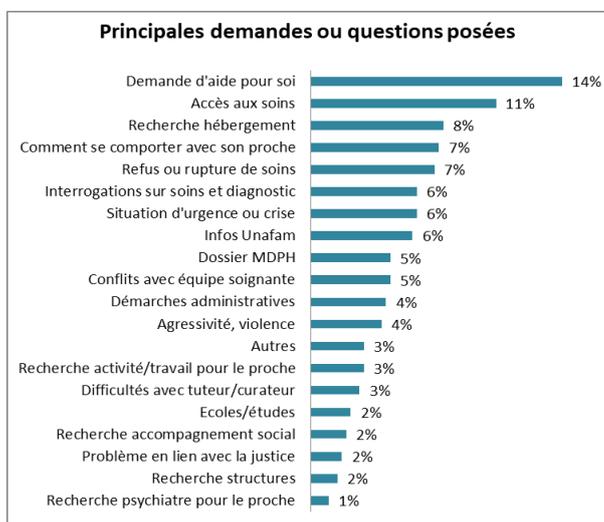
42% des personnes accueillies n'ont pas évoqué la question du diagnostic de leur proche ou alors ont déclaré clairement ne pas savoir de quoi souffre le proche malade. C'est un chiffre important qui nous interpelle.

Parmi les **diagnostics énoncés**, la schizophrénie reste la maladie la plus représentée avec **20%** des réponses, suivie des troubles bipolaires avec **13%** et « autres » (différents des troubles les plus fréquents à l'accueil) avec **10%** des réponses.

L'évocation de « troubles psychiques » ou « psychose » ne nous permet pas de savoir s'il s'agit d'une interprétation de ce que la

personne perçoit, s'il s'agit d'une façon de contourner un autre diagnostic par pudeur, voire par déni, ou s'il s'agit d'une expression entendue véritablement lors d'un échange avec des professionnels.

➤ Sujets abordés et demandes spécifiques lors des entretiens



Ce graphique recense ce que les bénévoles ont compris comme étant les principales demandes ou difficultés présentées lors de l'entretien (maximum 2 réponses / entretien). Cette année la demande d'aide pour soi (besoin d'être écouté, soutenu, de trouver du répit, ...) ont monté à **14%** contre **8,3%** l'année dernière. En même temps, toutes les questions liées au soin (accès – refus – rupture de soin, diagnostic, crise, conflit avec équipe soignante, recherche psychiatre) ainsi que des questions sur le comportement à adopter face au proche (agressivité, violence) ont constitué, quant à elles, ensemble, **47%** des demandes et questions abordées contre **41,4%** en 2019.

Il nous semble que ces chiffres nettement supérieurs par rapport à 2019, notamment la demande d'aide pour soi, sont à mettre en lien avec l'impact de la crise sanitaire et les confinements successifs qui ont augmenté les difficultés relationnelles et un nombre non négligeable de personnes fragiles ont connu des difficultés dans sa prise en charge.

La recherche d'un hébergement reste un problème majeur. Les questions administratives concernant la MDPH, celles concernant la recherche d'un accompagnement social, de problèmes avec la justice, de difficultés avec les tuteurs/curateurs constituent, quant à elles, plus de **15 %** des interrogations des familles accueillies.

B. Dispositifs collectifs

L'UNAFAM propose plusieurs dispositifs en groupe afin de promouvoir l'entraide, l'information, l'accompagnement et la formation des familles. Les deux tableaux ci-dessous présentent un récapitulatif de l'activité de ces dispositifs classés selon les objectifs suivants :

a) Entraide et informations

LES REUNIONS DE CONVIVIALITE ET D'INFORMATION	
Les Réunions d'Antenne : réunions mensuelles d'information, d'échange et de convivialité. Possibilité aussi d'être accueilli après entretien individuel et avant adhésion : une première rencontre avec d'autres familles concernées par des expériences semblables. Un accueil atypique mais très utile pour montrer la force de l'échange de pair-à-pair et ouvrir la porte aux autres propositions d'entraide.	
Réunion d'Antenne Nord	2 réunions maintenues sur les 10 annuelles
Réunion d'Antenne Centre	5 réunions maintenues sur les 10 annuelles
Réunion d'Antenne Sud	5 réunions maintenues sur les 10 annuelles
Café Rencontre : réunions mensuelles à but uniquement convivial ouvert à toutes les familles	
L'Escapade à Suresnes	2 réunions maintenues sur les 10 annuelles
Réunions institutionnelles d'information et de convivialité : réunions annuelles	
Réunion des nouveaux adhérents (annulée - crise sanitaire)	réunion pour les nouveaux adhérents de l'année. Présentation du fonctionnement de l'association et les propositions de soutien.
Assemblée Annuelle (annulée - crise sanitaire)	Assemblée avec tous les adhérents donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème variant chaque année.
Total de participants	90 participants aux réunions maintenues

b) Accompagnement

LES GROUPES	
Groupes de parole : Constitués de 7 à 10 participants/groupe. Réunions mensuelles animées par un psychologue et un coordinateur bénévole . Offrent aux adhérents un espace d'écoute et de réflexion collective pour envisager de nouvelles attitudes à avoir face à soi-même, à leur proche et au système de soins. Actuellement 3 groupes sur le département : Bois-Colombes (Nord) , Saint-Cloud (Centre) , Fontenay aux Roses (Sud) .	
Groupe du Nord	réunions maintenues à distance
Groupe du Centre	réunions maintenues à distance
Groupe du Sud	réunions maintenues à distance
Groupes spécifiques : Groupes de discussion à composition spécifique : "frères & sœurs", "Conjoints", « Fils & fille », « Grands-parents ». Leurs échanges permettent une reconnaissance des aspects particuliers liés à leur place dans la famille. Notre délégation participe à la dynamique régionale qui soutient ces groupes.	
Groupe Grands-parents IDF	Quand les petits-enfants ont un ou les deux parents souffrant de troubles psychiques, le rôle des grands-parents est complexe et délicat. Groupe Animé par thérapeute familial bénévole (78) et coordinatrice bénévole (92). Des réunions organisées par l'Unafam et en collaboration avec l'EPE IDF (Ecole des parents et éducateurs IDF) 3 réunions maintenues sur les 10 annuelles
Groupe frères et sœurs (92) (démarrage reporté à 2021)	Réunions reportées au deuxième semestre 2021
Autres groupes (collaboration délégations IDF)	Nos adhérents, comme tous ceux des sept autres délégations IDF, peuvent participer au groupe de leur choix dans la région.
Participants en 2020	60 personnes accompagnées,

c) Formations

FORMATIONS UNAFAM	
Journée d'Information Troubles psychiques (2 Journées annulées)	Offre des repères se rapportant à la psychiatrie : les différents types de troubles psychiques, les différents dispositifs et structures existants sur le département, et les ressources à l'UNAFAM pour soutenir les familles. 1 Demi-journée maintenue à distance uniquement sur "repères sur les différents troubles psychiques"
Ateliers d'Entraide Prospect Famille (Pas d'atelier organisée en 2020)	Ateliers animés par <u>deux bénévoles formés</u> à l'animation. Programme issu de la Fédération Européenne d'Associations des Familles (EUFAMI). Gratuits et ouvert à tous (adhérents ou non). Structuré, ce programme se déroule sur 3 jours et a pour but d'aider les proches à prendre du recul vis-à-vis de leur situation ce qui permet d'améliorer très sensiblement les relations à l'intérieur de la famille.
Participants en 2020	8 participantes demi-journées Troubles Psychiques

Formations en partenariat
la délégation contribue à la constitution de groupes pour suivre des formations proposées par nos partenaires : les sessions du programme psychoéducatif "Profamille" , organisées par la Clinique MGEN de Rueil-Malmaison, à l'Hôpital Louis Mourier de Colombes et à l'Hôpital Paul Guiraud Clamart . Ce programme est animé par des professionnels et est constitué de 14 séances sur 6 mois avec un accompagnement de 2 ans. Il permet à l'entourage de mieux comprendre la maladie et ce que vit la personne malade, de mieux communiquer avec elle et les équipes médicales.
Les sessions du programme MBCT - Entraînement à la pleine conscience organisées par l'association Espérance-Hauts-de-Seine destinées aux familles concernées par les troubles psychiques d'un proche.

2. LA COMMUNICATION

La délégation poursuit une démarche de **communication** en phase avec la volonté de la nouvelle équipe nationale : développer une communication large **visant à dé-stigmatiser les maladies psychiques** comme l'ont obtenu d'autres associations pour d'autres types de maladies ou de handicap.

La parution de notre **bulletin** s'est poursuivie, deux numéros ont pu être réalisés en 2020. La diffusion a pu se faire comme à l'accoutumée par voie postale vers tous nos adhérents ainsi qu'à 400 partenaires.

Durant toute la période de pandémie, le lien a pu être gardé avec nos adhérents, bénévoles et partenaires grâce au numérique : mail et nos pages internet.

En outre, les contacts et les échanges ont été maintenus grâce à l'utilisation des outils techniques de conférence via le téléphone en premier temps, puis en visioconférence. Une aide à l'utilisation de ces outils a été proposée aux adhérents moins familiarisés avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les réunions de bureaux et des rencontres de bénévoles ont été ainsi organisées. A noter que pour l'avenir, l'organisation de réunions en « mixte » (en présence et à distance) peut permettre de favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes qui auront le choix entre ces deux modes de participation. Un autre avantage de la visioconférence est d'éviter un absentéisme du fait de longs temps de transport entre le domicile et les lieux des rencontres

De nouvelles propositions de bénévolat sont parvenues à l'UNAFAM 92. Il s'agit, à nos yeux, d'une reconnaissance des actions d'informations et de soutiens qui ont été maintenues en 2020. C'est également une incitation à poursuivre nos efforts de communications et d'organisation de temps de rencontre.

La priorité a été de soutenir les familles face aux conséquences de la pandémie Covid-19. Elle s'est traduite notamment par la diffusion des coordonnées de structures de soutiens comme la Communauté 360 soutenue par l'Agence régionale de santé. En 2020, l'UNAFAM 92 s'est adressée aux Chefs de pôle et de secteurs psychiatriques pour rappeler notre disponibilité et nos dispositifs d'accompagnement pour les familles.

Une attention particulière a été apportée aux adhérents non connectés à Internet par la diffusion de courriers et par l'organisation de contacts téléphoniques à l'initiative de nos familles d'accueil et d'écoute. Une collecte de témoignages des familles sur ce qu'elles ont vécu pendant les temps de confinement a été organisée.

Une Journée d'information sur les troubles psychiques a pu se tenir en visioconférence malgré la pandémie, permettant aux familles de garder un lien avec notre association.

3. LES AIDES AUX PROCHES MALADES

A. Les soins

La relocalisation de la totalité des lits d'hospitalisation

La relocalisation des lits des secteurs de **Moisselles** sur le site de **Nanterre** se poursuit sous deux aspects : le projet médical commun aux deux établissements regroupés et le projet architectural.

Le **projet médical commun** a été adopté en novembre 2020 à l'unanimité du Comité de Pilotage réunissant les chefs de pôle, des deux établissements, la directrice générale commune et l'Unafam, suivi d'une validation par les CME des deux établissements

Il comporte deux points importants : **l'organisation spécifique des urgences** avec une unité d'accueil spécialisée en psychiatrie avec deux box d'exams, 3 chambres standards et une chambre d'isolement, douches, bureau du psychiatre, poste de soin pour assurer un court séjour avant d'orienter ou pas vers une hospitalisation, un lieu d'accueil pour les familles et une salle de vie. La compétence des urgences en soins somatiques sera contiguë. **Ce sera une configuration remarquable**. Dans le bâtiment dédié à la psychiatrie, il sera créé une **Permanence d'Accueil Clinique (PAC)** qui sera un peu le "CPOA" des Hauts-de-Seine, pour un accueil permanent de diagnostic et d'orientation.

Le **projet architectural** respecte son calendrier prévisionnel en raison des engagements pris pour libérer les portions du terrain dans le cadre du réaménagement de tout le quartier. Le projet se poursuit sous l'impulsion sans faille de la Directrice Générale, Mme Luce LEGENDRE. Le **comité des élus** réuni juste avant la pandémie va être réactivé après un renouvellement de certains membres à la suite des élections municipales de juin.

L'Unafam siège tant au Conseil de Surveillance de Roger Prévot à Moisselles qu'au Conseil d'Administration du CASH Max Fourestier à Nanterre, pour assurer une cohésion de réflexion entre les deux établissements en complément de l'action de la direction commune. L'objectif de faire de Nanterre **un pôle d'excellence en santé mentale** est sans cesse rappelé.

Le **PTSM** (voir ci-dessous) reprend à son compte le sujet de la **relocalisation des secteurs encore à Villejuif** (Vaucresson, Garches, Saint-Cloud, Boulogne-Billancourt, Marne-la-Coquette, Ville d'Avray et Sèvres). Nous veillons tout particulièrement à faire progresser cette dernière étape des relocalisations.

Le Projet Territorial de Santé Mental (PTSM)

Le Projet Territorial de Santé Mental (PTSM), débuté en 2017, a été poursuivi sous l'action dynamique du **Conseil Territorial de Santé** (CTS 92), présidé par le Pr. Francis BRUNELLE, maire adjoint de Sceaux.

Le pilotage des travaux a été confié à la **Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM)** animée avec une détermination constante par le Dr. Jean-François HAVRENG. Ces travaux menés en forte concertation avec la **Direction Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS)**, ont abouti à un projet constitué de **8 axes** représentant **75 fiches-actions**.

Le PTSM a été présenté le 28 décembre 2020 au Directeur Général de l'ARS qui l'a validé le 23 février 2021. Ce fut un travail de plus **de 80 acteurs du département** répartis en groupe de travail.

Les actions retenues comportent **toutes les tranches d'âge, tous les aspects d'un parcours de vie, y compris les situations de crise et comment parvenir à les éviter**. **La fin de la relocalisation des lits de psychiatrie** selon l'objectif du projet régional de santé 2018-2022 : "La réorganisation de l'hospitalisation de secteurs du sud des Hauts-de-Seine sera élaborée sans créer de nouveau site".

Le PTSM doit maintenant être transformé en **Contrat Territorial de Santé Mentale**, répartissant, entre des groupes de travail à constituer, les thèmes retenus avec la définition de leur déroulement **sur les 5 ans du PTSM**. Le pilotage continu à être assuré par le CSSM mais qui va bénéficier **d'un Coordinateur - Chef de projet de niveau Directeur**, financé par l'ARS, pour assurer l'organisation, le suivi et la coordination de tous les travaux sur la durée du PTSM.

Cet engagement très net des pouvoirs publics et des acteurs du territoire est pour nous un **signe encourageant de changement positif pour prendre en compte la Santé Mentale**, tout en ciblant des points précis à résoudre. L'UNAFAM veille à ne pas laisser les sujets sensibles être mis de côté. **Au niveau national, l'UNAFAM et ses partenaires, ont obtenu cette obligation de réaliser des PTSM** couvrant l'ensemble du territoire national. **A nous, délégation locale d'assurer la transformation de l'essai !**

B. Logements et accompagnements

Le logement : une base indispensable à des soins de qualité pour une réhabilitation sociale réussie.

Notre délégation a maintenu ses actions de contacts multiples pour **faire progresser des solutions de logements et d'accompagnement**, permettant de proposer une variété de solutions s'adaptant à chaque personne. Malheureusement, nous sommes très loin d'avoir la réponse à toutes les demandes. **Ce sont pour beaucoup de situations les familles qui assurent ces missions, ce qui n'est pas admissible d'autant qu'avançant en âge, elles ne pourront plus assurer ces rôles**.

En lien avec Espérance Hauts-de-Seine, nous poursuivons les contacts avec les **municipalités** et les organismes susceptibles de mettre des logements à disposition. Car c'est le point majeur. Des projets sont poursuivis à Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret, etc.

Cette concertation avec Espérance Hauts-de-Seine a été exemplaire depuis des années. Nous voulons en remercier son Directeur Général, M. Jean-Philippe SORRIAUX, qui quittera ses fonctions en 2021 après 37 ans de présence au sein de l'association. Il a contribué et mené le développement constant de l'association avec un souci permanent d'innovation en faveur de la prise en charge de nos proches. Qu'il en soit profondément remercié.

Nous sommes sûrs que ce développement se poursuivra car les pouvoirs publics reconnaissant que **notre département est particulièrement sous doté** en moyens concernant le handicap psychique. A nous, les citoyens locaux, de saisir toutes les opportunités auprès de nos élus pour qu'Espérance Hauts-de-Seine les mette en œuvre.

C. Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi

C'est une des revendications de base de l'UNAFAM.

Les situations professionnelles des personnes peuvent être diverses : établissements d'aide par le travail (ESAT), entreprises adaptées, milieu protégé, milieu ordinaire.

4. LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)

Notre délégation soutient **les GEM** (Groupe d'Entraide Mutuelle), clubs d'activités et de rencontre sans contrainte, excellente voie de retour vers la sociabilisation pour nos proches après une période de crise ou lorsqu'ils se trouvent dans un grand isolement social malgré une bonne stabilisation au niveau médical.

Les GEM ont poursuivi leurs activités avec des écarts propres à chacune des situations locales. Ils ont continué à être soutenus financièrement par l'ARS, le Conseil Départemental, les communes et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine

En 2020 des demandes de création d'un GEM à **Asnières-sur-Seine** "Inouï Criquet" auquel Espérance Hauts-de-Seine apporte sa contribution pour la gestion et d'un GEM à **Neuilly-sur-Seine** appuyé par la Fondation Falret ont eu un dénouement positif avec une activité effective à compter du premier trimestre 2021. Tous les deux seront parrainés par l'UNAFAM. Une création en vue à **Gennevilliers** très soutenue par la municipalité. D'autres projets sont en cours.

5. REPRESENTATIONS ET DEFENSE DES INTERETS DES FAMILLES ET LEUR PROCHE

A. Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)

La pandémie a plutôt freiné leurs activités. Toutefois, nous avons contribué à la création officielle du CLSM **d'Asnières-sur-Seine** avec une forte implication de la municipalité. Créations de CLSM en cours : Vanves, Montrouge, Courbevoie., Bois-Colombes / La Garenne-Colombes (en inter-municipalités).

Ce conseil local a pour but, sous l'autorité et avec la légitimité du Maire, de réunir autour d'une même table tous les acteurs de la prise en charge du parcours de vie de la personne en souffrance psychique : élus, soignants, services sociaux, associations de familles et de malades, services d'ordre et services d'urgences, bailleurs sociaux, médecins libéraux, etc.

Avec le Plan Psychiatrie Santé Mentale, ces conseils sont devenus une préconisation forte, à tel point que la loi de modernisation de notre système de santé publiée en janvier 2016 a prévu que les CLSM donnent leur avis sur le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM). Le Conseil Territorial de Santé dont la commission spécialisée en Santé Mentale pilote le PTSM, a organisé une concertation avec les 20 CLSM existants pour préparer le projet qui sera proposé au Directeur Général de l'ARS.

Le partenariat avec les professionnels et les institutions : La représentation fait partie des missions de l'UNAFAM, non seulement la représentation des familles mais **aussi celle des proches malades** car, **bien souvent**, ils ne sont **pas en mesure de le faire** vu leur état psychique ou en raison du déni qui est une des caractéristiques de cette maladie : "Ce n'est pas moi qui suis malade, c'est toi ! »

La reconnaissance de l'UNAFAM augmentant, les textes de la loi de juillet 2011 et du PPSM de 2012 ayant explicitement évoqué la prise en compte des familles, l'UNAFAM est de plus en plus sollicitée pour occuper des postes dans différentes instances locales (Établissements hospitaliers, services sociaux, etc.) ou régionales (la création de l'ARS a entraîné une très forte inflation du nombre de postes à pourvoir dans les instances officielles mais aussi dans les très nombreux groupes de travail régionaux ou départementaux). Les bénévoles de notre délégation assurent plus de 100 mandats de représentation.

B. Représentations locales 2020

Le soutien des familles et l'exigence d'un accueil, de soins et d'un accompagnement de qualité pour nos proches ayant un trouble psychique conduisent l'UNAFAM 92 à participer autant que possible aux instances qui, d'une manière ou d'une autre, concourent de manière immédiate ou plus globale à ces objectifs.

Les représentations assurées portent sur la représentation des usagers, la protection juridique, le repérage et les aides de proximité (CCAS, CLSM), les instances départementales (MDPH, CDCA), une association gestionnaire d'établissements (EHS), les concertations inter associatives (Comité d'entente)

a) Représentations dans le domaine sanitaire

Etablissements Hospitaliers	Conseils de Surveillance	CDU
Centre Hospitalier « PAUL GUIRAUD » VILLEJUIF/ CLAMART - Adultes	Dominique LECONTE	Dominique LECONTE (92) et Thierry VILLERS (92)
EPS « ROGER PRÉVOT » – 95570 MOISSELLES Adultes et infanto-juvénile	Jean-Michel LAPORTE Michel GIRARD	Michel GIRARD (Titulaire), Danielle COMPARIN (Suppléante), Bernard BERGEOT (Titulaire - 95) Véronique GIRARD (Suppléante)
Centre Hospitalier Spécialisé « ÉRASME » - ANTONY Adultes et infanto-juvénile	Michel CORTIAL Annick ERNOULT	Michel CORTIAL (Titulaire), Martine VILLERS (Titulaire), Dominique PAOLI (Suppléante) Serge HUDÉ (suppl.)
Centre Hospitalier « MAX FOURESTIER » - NANTERRE Adultes	Michel GIRARD	Michèle MILLARD (Titulaire à confirmer)
Centre Hospitalier AP HP « CORENTIN CELTON » ISSY LES MOULINEAUX Cédex - Adultes	Commission de Surveillance GHUPO (3 Hôpitaux) : vacant	Monique MEUNIER (Titulaire)
Hôpital Louis Mourier (AP HP) - 92700 COLOMBES		Liliane JANINET (Titulaire)
Etablissement de Santé Mentale Groupe MGEN RUEIL MALMAISON - Adultes		Michèle MILLARD (Titulaire), Michel RIGAULT (Titulaire), Cornelia SAMARINE (Suppléante) Marie-Laure CHABROL (Suppléante)
Clinique médicale et pédagogique Dupré de la Fondation des Étudiants de France - SCEAUX		Dominique PAOLI (Titulaire), Marc LE GOC (Titulaire)
Clinique Médicale « Adultes » - VILLE D AVRAY		Chantal DELACROIX (Titulaire) Michèle DRIOUX (Suppléante)
Hôpital de jour « Adolescents » - VILLE D AVRAY		Chantal DELACROIX (Titulaire) Michèle DRIOUX (Suppléante)
Clinique Les Pervenches - FONTENAY-AUX-ROSES		Danielle DELATTRE (Titulaire)
Hôpital de jour « Adulte » Denis Croissant CHATENAY MALABRY		Dominique PAOLI (Titulaire)
Hôpital de jour pour Enfants « Les Lierres » - SEVRES		Michèle DRIOUX (Titulaire)
Clinique de Rochebrune – Groupe Sinoué - GARCHES		Marc LECONTE (Titulaire)
Clinique du Château de Garches - GARCHES		Marc LECONTE (Titulaire)
Maison de santé Bellevue - Groupe Sinoué - MEUDON		Michel DOUCIN (Titulaire)

b) Représentations dans le domaine social

Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)	Représentants UNAFAM 92
Antony	Michel CORTIAL
Asnières-sur-Seine	Danielle COMPARIN
Bagneux	Michel GIRARD & Katia ZEGANE (EHS)
Boulogne-Billancourt	Françoise GUINEL
Châtenay-Malabry	Marc Le GOC
Chaville	Michèle DRIOUX
Clichy-la-Garenne	Michel GIRARD
Colombes	En veille
Fontenay-aux-Roses	Michel CORTIAL
Gennevilliers	Michèle MILLARD
Malakoff	Christian ROSSIGNOL
Meudon	Michel DOUCIN
Nanterre	Michèle DRIOUX
Neuilly-sur-Seine	Michèle MILLARD
Le Plessis-Robinson	Michel CORTIAL
Rueil-Malmaison	Michel RIGAULT
Sceaux	Michel CORTIAL
Sèvres	Michèle DRIOUX
Suresnes	Serge HUDÉ

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Administrateurs UNAFAM 92
Antony Bois-Colombes (CAS) Chatenay-Malabry Garches Sèvres Suresnes Commission Charte ville handicap & d'accessibilité	Michel CORTIAL Francine TANNIER Dominique PAOLI Dominique LECONTE Michèle DRIOUX Serge HUDE Représentations dans 15 communes

C. Représentations départementales

Instances	Représentants UNAFAM 92
CDSP 92 – Commission Départementale des Soins Psychiatriques	Isabelle BIANQUIS (Titulaire) & Thierry VILLERS (FNAPSY)
MDPH – Maison départementale pour les personnes handicapées Commission exécutive CDAPH / Commission plénière	Michel GIRARD (secrétaire) Thierry VILLERS (titulaire), Michèle DRIOUX, Danièle DUBOST, Serge HUDE (suppléants)
CDCA - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	Christian ROSSIGNOL & Marc LECONTE Michel GIRARD personnalité qualifiée
MDA 92 (Maison des Adolescents)	Michèle BARREAU (Administrateur)
Comité d'entente départemental 92 des Associations de personnes handicapées	Christian ROSSIGNOL & Michel GIRARD
Conseil d'Administration d'Espérance Hauts-de-Seine (EHS) à Bagneux	Michel GIRARD (Président), Jacques ÉBOLI (Vice-président et Trésorier), Serge HUDE, Marc LECONTE, Marc LE GOC,
UDAF 92	Jacques EBOLI
AT 92 – Association Tutélaire des Hauts de Seine	Michel CORTIAL, Michèle MILLARD
Conseil Territorial de Santé des Hauts-de-Seine (ARS-CRSA)	Michel GIRARD (Vice-Président), Marc LECONTE (Suppléant)
PAM 92 (Service Public de transport collectif (CG 92 / STIFF)	Michèle MILLARD

D. Représentations régionales

Instances	Représentants UNAFAM 92
CRSA Île-de-France – Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie	Michel GIRARD
URAASS Île-de-France – France Asso. Santé	Poste vacant
Délégué Régional UNAFAM Île-de-France - Poste vacant	Christian ROSSIGNOL
Santé Mentale France (SMF) Île-de-France	Jacques ÉBOLI
C.E.S.E.R. (Conseil Economique, Social et environnemental Régional)	Michel GIRARD

E. Représentations nationales

Instances	Représentants UNAFAM 92
Conseil d'Administration UNAFAM	Michel DOUCIN, Michel RIGALT
Collectif des Associations pour le Logement (comité d'alerte de l'UNIOPSS)	Michel DOUCIN
Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)	Michel DOUCIN, Michel RIGALT
FIPHFP (Fonds pour l'Insertion de personnes handicapées dans la fonction publique)	Michel DOUCIN
Comité de stérilisation IDF / ARS	Michèle MILLARD
Centre Françoise MINKOWSKA - anthropologie médicale clinique personnes migrantes et réfugiées (Association)	Michèle MILLARD

IV. LES PROJETS 2021 : Avec et après la crise COVID-19 : poursuivre nos missions

A l'heure de l'écriture de ce rapport d'activité, la crise sanitaire apparaît en voie de réduction mais sans faire disparaître pour autant nombre d'incertitudes. D'ores et déjà la première moitié de 2021 est impactée avec, pour conséquences, des limitations des possibilités d'actions en présence.

Nous maintenons les projets initialement prévus, lesquels avaient déjà été envisagés dans ce même contexte. Certains seront organisés au cours du second semestre 2021 sous condition de faisabilité.

1. LES ACTIONS AUPRES DES FAMILLES

l'UNAFAM 92 poursuit ses engagements auprès des familles : écoutes personnalisées téléphoniques par les accueillants, entretiens dans les bureaux de la délégation ou dans les 18 points d'accueil répartis sur l'ensemble du département, groupes d'échanges...

L'utilisation complémentaire des moyens de communication que sont l'audio et la visioconférence, suscitée par la mise en œuvre de la distanciation sociale sera poursuivie. Cela étant, les rencontres en présence seront privilégiées au cours du second semestre 2020 car ces temps sont indispensables pour la cohésion associative, le soutien mutuel des bénévoles. En particulier, il s'agira d'organiser de nouvelles réunions des nouveaux adhérents et des nouveaux bénévoles.

Les réunions mensuelles conviviales d'accueil et d'information se poursuivront sur nos trois antennes : au sud à Fontenay aux Roses, au centre à Saint Cloud et au nord, à Asnières.

Les journées d'information, les groupes spécifiques et les temps de formation restent d'actualité. Ils seront organisés en présence autant que possible.

Des textes de présentation de l'UNAFAM ont été élaborés en 2020 en vue de leur diffusion, autant que possible, dans les revues municipales. L'objectif sera de faire en sorte qu'ils soient pris en compte dès que possible.

2. LES ACTIONS AUPRES DES PROCHES MALADES

Un renouvellement des représentants dans les Commission Des USAGERS a eu lieu en 2019. Leurs présences attentives et leurs interventions restent indispensables pour faire en sorte que les conséquences de la crise sanitaire n'aient pas de répercussions négatives sur l'accueil, les soins et l'accompagnement des usagers. En outre, une attention particulière devra être accordée au suivi des personnes ayant un trouble psychique, lequel a été marqué par une **hétérogénéité des fonctionnements des établissements** sanitaires et médicosociaux tant pour les modalités d'accueil que pour l'accompagnement à distance des malades lors de la crise sanitaire.

L'UNAFAM est parrain de GEM car elle estime qu'il s'agit d'un lieu essentiel de soutien et d'insertion sociale des proches malades. En 2021 plusieurs créations de GEM sont en cours ou en projets. Des conventions de parrainage avec l'UNAFAM ont été actées ou sollicitées : Asnières, Bois-Colombes, Neuilly, Nanterre, Clamart.

3. LES ACTIONS INSTITUTIONNELLES

Des actions engagées de longue date vont être poursuivies.

Le PTSM doit maintenant être transformé en **Contrat Territorial de Santé Mentale**, répartissant, entre des groupes de travail à constituer, les thèmes retenus avec la définition de leur déroulement **sur les 5 ans du PTSM**. L'UNAFAM participera aux travaux avec vigilance et volonté d'apporter sa contribution positive.

Les activités des **CLSM** (Conseil local de santé mentale) ont été très largement suspendues pendant la crise sanitaire. Leur reprise est une nécessité dès que possible.

La composition du **Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'autonomie** est renouvelée en 2021. L'UNAFAM 92 participera activement à ses travaux.

La **relocalisation des lits de psychiatrie** est en cours dans le nord de notre département avec la création du Pôle de Nanterre que nous souhaitons être d'excellence. La réalisation d'une opération équivalente dans le sud du département est une perspective à laquelle nous veillerons.

L'organisation et le fonctionnement des **urgences psychiatriques** sont pour l'UNAFAM une préoccupation constante. Certains de nos adhérents soulignent leur grande difficulté lorsque leur proche a besoin d'une prise en charge urgente. En particulier, la présence d'une compétence psychiatrique reste encore trop insuffisante au moment des premières interventions.

4. LES ACTIONS AUPRES DE NOS CONCITOYENS

Le handicap psychique est encore un handicap « invisible » ce qui implique un besoin de reconnaissance indispensable pour pouvoir engager des actions de compensation

C'est pourquoi, il nous faut poursuivre des **campagnes pédagogiques de communication** pour expliquer au grand public, comme aux professionnels en charge de leur accueil, ce qu'est le handicap psychique et comment faire pour empêcher le rejet des personnes malades lorsqu'elles se rendent dans des administrations, des musées, des commerces

Cette communication passe notamment par notre bulletin et par notre site Internet que chacune et chacun est invité à consulter régulièrement pour prendre connaissance des dernières actualités, de propositions de rencontres, de colloques, de lectures...

V. CONCLUSION

L'insertion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques est un combat permanent. La stigmatisation de nos proches et de leur maladie psychique est une réalité encore trop présente. L'UNAFAM 92 ne peut le mener qu'avec l'appui de nos partenaires du sanitaire et du médico-social mais aussi « politiques ». Il est essentiel que les circonstances sanitaires ne soient pas une cause de détérioration des mesures indispensables d'accompagnement et d'insertion pour ces personnes et leur entourage.

Annexe : Compte de résultats 2020 (page 17)

UNAFAM_92_Hauts-de-Seine	Compte de résultat	N° Siret NAF (APE) N° Identifiant
	Document fin d'exercice	Période du 01/01/20 au 31/12/20 Tenue de compte : EUR

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Premium 7.01

Date de tirage 19/05/21

à 11:19:24

Page :

1

Détail des postes	Au 311220	Au 311219
Produits d'Exploitation	77 495,60	74 038,35
70-Ventes et Prestations Services	159,00	1 309,50
74-Subventions d'exploitation	47 888,00	49 879,91
75-Autres produits	2 585,97	
754-Dons Délégations	14 140,25	
756-Quote part cotisations	10 522,38	18 928,94
781 - Reprises aux provisions		
789 - Utilisation des fonds dédiés	2 200,00	3 920,00
Charges d'Exploitation	-79 024,19	-74 859,18
60-Achats	-3 992,54	-3 602,33
61-Services extérieurs	-4 442,72	-6 570,90
62-Autres Services Extérieurs	-18 697,82	-16 233,59
63-Impôts et Taxes		
64-Charges de personnel	-50 844,65	-47 927,86
65-Subvention ARS versées aux DD		
65-Autres charges gestion courante	-608,70	-524,50
681-Dotation aux amorts. prov.	-437,76	
689 - Reports des fonds dédiés		
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 528,59	-820,83
Produits Financiers	57,73	159,08
76-Produits Financiers	57,73	159,08
Charges Financières		
66-Charges Financières		
RESULTAT FINANCIER	57,73	159,08
RESULTAT COURANT	-1 470,86	-661,75
Produits Exceptionnels		
77-Produits Exceptionnels		
Charges Exceptionnelles		
67-Charges Exceptionnelles		
RESULTAT EXEPTIONNEL		
TOTAL PRODUITS	75 353,33	70 277,43
TOTAL CHARGES	-79 024,19	-74 859,18
*****RESULTAT*****	-1 470,86	-661,75
Contributions Volontaires		
86-Emplois des contributions	-323 397,00	
87-Contributions volontaires	323 397,00	
Nota : non compris le temps de la chargée de mission psychologue mise à disposition par l'ARS		

UNAFAM 92
4, rue Foch
92270 BOIS-COLOMBES
Tél. 09.62.37.87.29
92@unafam.org

* Dons, aides aux GEM : y compris provision pour soutiens de GEM